

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2013

Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2013 ressort en excédent de 281 K€ contre 124 K€ en 2012, du fait principalement de :

- Une collecte de 2.829 K€, en très légère diminution (1%) malgré un don exceptionnel. Les legs et donations sont également en diminution de 350 à 244 K€, compensée par un niveau exceptionnellement élevé de dons reçus à Genève de grands donateurs, fruit du travail de relations et de notoriété initié sur place. Une nouvelle nette diminution des frais de collecte (890 K€ contre 951 K€) amène à une collecte nette de frais de 1.939 K€ en hausse de 1%.
- L'achèvement fin 2012 des opérations de restructuration de nos projets en Afrique, qui cette année n'ont pas pesé sur les comptes contrairement aux trois années précédentes.

Cette amélioration doit toutefois être nuancée par le fait que le résultat hors legs et donations reste très faible à 37 K€ (contre un déficit de 226 K€), montant insuffisant pour reconstituer les fonds propres au niveau souhaitable.

En octobre 2013 la Préfecture de Paris a reconduit pour une durée de 5 ans sa reconnaissance du caractère d'association de bienfaisance du BICE.

En mars 2014, le Comité de la Charte a reconduit l'agrément triennal accordé au BICE.

La réorganisation des missions sociales du BICE lui confère dorénavant un rôle plus affirmé d'animation du réseau des membres, de sensibilisation du public et des institutions nationales et internationales ainsi que le développement et la coordination de programmes mis en œuvre localement par les membres et partenaires.

De ce fait les bailleurs de fonds financent une part moindre du coût des missions sociales du BICE, une part accrue de ce coût étant assumée et financée par ses partenaires locaux, réduisant ainsi pour le BICE le ratio missions sociales sur ressources totales.

Dans ce contexte, le niveau global des financements accordés à la réalisation des missions de terrain du BICE et de ses partenaires est de nouveau en 2013 très inférieur à sa capacité, et d'importants efforts sont faits pour sensibiliser les bailleurs de fonds aux programmes que le BICE entend continuer à mettre en œuvre sur le terrain avec ses membres et partenaires.

I. Le compte d'emploi des ressources

Les ressources : 4.250K€ (*y compris le report des ressources antérieures*)

Les produits de la générosité du public : 2.829 K€

La collecte auprès du public augmente très légèrement à 2.562 K€ (hors dons affectés). Si celle auprès de nos donateurs en France est un peu décevante (en diminution de 1%, ce qui reste satisfaisant en cette période de crise), le développement du réseau relationnel auprès de grands donateurs en Suisse a généré 103 K€ de dons.

Les legs et donations représentent un montant de 244 K€, en nette diminution par rapport au niveau exceptionnel de 2012 (350 K€). Le maintien, et si possible l'augmentation, du niveau des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

Les autres fonds collectés : 1.325 K€ (*y compris le report des ressources*)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 870 K€ (dont 222 directement reçus sur nos comptes en Afrique, qui ont vocation à être à l'avenir directement reçus par les associations locales), auxquels s'ajoutent 455 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

Ils sont de nouveau en forte diminution en 2013 (- 27%), pour les raisons décrites ci-dessus.

Les autres produits : 96 K€

Les autres produits comprennent les cotisations, produits financiers et ventes de cartes de vœux, ainsi que des subventions pour l'emploi reçues principalement au bureau de Bruxelles

Les emplois : 3.969K€ (*y compris les engagements restant à réaliser*)

Les missions sociales : 2.737 K€ (*y compris les engagements restant à réaliser*)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 115 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain pour 1.877 K€, montant en baisse sensible par rapport à 2012 compte tenu de celle des fonds recueillis auprès des bailleurs.
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain) pour 860 K€.

Les frais de recherche de fonds : 890 K€

Ces frais sont encore en diminution par rapport à l'an dernier (-6%). Le renouvellement de notre fichier de donateurs par des actions de prospection (maintenant exclusivement réalisées par mailings papier) continue de représenter un coût élevé, mais indispensable si nous voulons espérer voir notre collecte auprès de nos donateurs fidèles retrouver le niveau nécessaire au financement de nos actions.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 342 K€

- Frais de communication : 136 K€. Une partie de ces frais, directement liée aux opérations de sensibilisation du public, est dorénavant inscrite dans les missions sociales.
- Autres charges : 206 K€ en forte baisse. Il s'agit des frais de gestion financière, administrative et statutaire et des coûts du Secrétariat Général.

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du compte d'emploi des ressources que par la présentation des frais par nature et non par objet de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- Les fonds dédiés représentent 290 K€ contre 632, traduisant la diminution des financements reçus des bailleurs de fonds.
- Les autres créances diminuent de 139 à 71 K€
- La trésorerie, y compris les dons 2013 encaissés en 2014, s'élève à 1.566 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 1.276 K€ (contre 844)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 1.091 K€ contre 811 K€ au 31/12/2012.

PERSPECTIVES 2014

Le BICE a vu ces dernières années son rôle évoluer d'une association soutenant des projets réalisés localement soit par des membres ou partenaires soit directement (en Afrique) vers une association animant un réseau de membres, insistant sur la sensibilisation du public et le

plaidoyer pour les droits des enfants, concevant et pilotant des programmes réalisés par les membres.

En conséquence une part importante des coûts et des financements des programmes mis en œuvre sous la coordination du BICE ne transite plus par les comptes du Bice mais figure directement dans les comptes des partenaires, en particulier pour les actions en Afrique.

Tous les efforts sont faits par les équipes de la Direction des programmes pour revenir à un niveau de financement très nettement supérieur à ce qu'il aura été ces trois dernières années. Il sera alors possible à nos membres et partenaires d'amplifier la réalisation des programmes que ces équipes sont prêtes à coordonner, en particulier en matière de lutte contre toutes les formes de maltraitance des enfants et de promotion de la bienveillance.

Nous dépendons toutefois de la volonté de nos bailleurs de fonds que nous voulons convaincre de la nécessité de redévelopper ces programmes nécessaires, définis en lien étroit avec nos membres et partenaires et coordonnés par le BICE.

Des investissements importants ont été consentis pour redévelopper notre fichier de donateurs. Ils ont porté leurs fruits puisque la collecte s'est globalement maintenue malgré la crise. La poursuite de ces investissements reste nécessaire afin d'augmenter régulièrement le nombre de nos donateurs et en tous cas d'en éviter la diminution.

Il est tout aussi important que le BICE développe une relation de confiance privilégiée avec ses plus généreux donateurs et cherche de nouveaux grands donateurs. Cette démarche viserait à permettre de cofinancer puis développer dans la durée ses programmes, notamment en Afrique et en Asie et particulièrement ceux relatifs à la bienveillance.

Paris le 28 avril 2014

Le Trésorier

Christian de Chastellux